



Département  
des Landes

## Communiqué de presse

Le 11 mars 2016

### 24 h Chrono : en course contre les déchets Exposition itinérante dans les Landes du 21 mars au 8 avril



**Le vernissage de l'exposition  
aura lieu le  
vendredi 25 mars 2016 à 14h  
à Labatut (Pôle culturel)**

en présence de

Monsieur DUPONT,  
Maire de Labatut

Madame Rachel DURQUETY,  
Vice-Présidente  
du Conseil Départemental

#### L'EXPOSITION

Destinée à tout type de public (familial, scolaire...), elle met en scène les bons réflexes pour gagner la « course » contre les déchets à la maison, dans les achats, à l'école, au travail ou durant les loisirs.

Répartie sur près de 110 m<sup>2</sup>, elle propose au visiteur :

- > une scénographie créative et originale pour sensibiliser à la problématique des déchets ;
- > un parcours d'expérience et de découverte pour se sentir acteur de l'exposition ;
- > un ton positif avec la nécessité de montrer que réduire ses déchets ne demande pas forcément d'effort ;
- > une utilisation de matériaux répondant aux critères de l'éco-conception.

---

#### Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

## PRATIQUE

L'exposition "24 heures chrono : en course contre les déchets", proposée par le Département des Landes, poursuit son itinérance et s'installe au Pôle culturel à Labatut du 21 mars au 8 avril (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h). L'entrée est gratuite.

## RENSEIGNEMENTS

Animation et éducation à l'environnement  
Pierre Robert de Latour : 05 58 05 40 40

### ZOOM SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DES DECHETS

L'exposition constitue l'une des actions du volet « éducation à l'environnement » du Plan départemental de prévention des déchets.

Stabiliser puis réduire la production de déchets est le défi que le Département relève depuis 2005 avec un programme de prévention dont les principales actions sont :

- Promouvoir le compostage domestique, la réparation et la réutilisation, en soutenant notamment les projets de recyclerie ;
- Promouvoir la séparation des déchets toxiques et/ou dangereux des ordures ménagères classiques, et leurs alternatives ;
- Mener des actions d'éducation à l'environnement pour les scolaires et le grand public ;
- Montrer l'exemple en introduisant et développant des pratiques éco-responsables au sein de ses services.